Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 041-254101983-20250408-2025_04-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES –TRIPLEVILLE – VERDES – CHARSONVILLE-OUZOUER LE MARCHE

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 8 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 8 avril à dix-sept heure, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 28 mars 2025
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA
Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Paul BEDIOU, Christine VEUILLE, Bruno VIVIER, Jean-Charles GAUCHERON, Christian ROUBALAY, Gérard GOUDEAU, Philippe POITOU,

Absent excusé Monsieur Franck POINTEAU ayant donné pouvoir à Monsieur Bruno VIVIER
Absent excusé : Jérôme SEJOURNE
Présente mais non votante : Madame Sylvaine GENDRAULT

Délibération 4
OBJET : Vote du budget 2025

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le Budget 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Pour la section d'exploitation à la somme de : **547.974,24 €**
Pour la section d'investissement à la somme de : **1.208.313,65 €**

Une fiche « anomalie et bonnes pratiques » éditée par la Direction générale des collectivités locales, dont copie jointe en annexe pour information, informe les utilisateurs de certains logiciels de comptabilités, que plusieurs anomalies ont été identifiées, notamment le « doublon » en compte 1311 des RAR recettes investissement ce qui contribue à fausser le résultat final dans l'édition du budget primitif.

Total de la section d'investissement DEPENSES : 1.208.313.65 euros en dépenses
Total de la section d'investissement RECETTES: 1.412.038,65 euros en recettes au lieu de 1.208.313,65 euros, compte tenu doublon au compte 1311 des RAR recettes d'investissement (407.450 euros au lieu de 203.725 euros).
1.412.038,65 – 1.208.313,65 = 203.725 euros

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 9 avril 2025

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA